

PAR COURRIEL

Le 2 juin 2025

N/Réf. : 29071

Objet : Demande d'accès aux documents – Décision

Bonjour,

Par la présente, nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 29 avril 2025, telle que reformulée le 2 mai dernier, visant à obtenir *pour chaque exercice financier à compter de 2018-2019, et ce, jusqu'à la date la plus récente pour laquelle des données sont disponibles* :

1. *Le nombre de demandes en attente de traitement par programme ou service d'immigration;*
2. *Le nombre de demandes refusées ou rejetées par programme ou service d'immigration ainsi que, si possible, les motifs de refus ou de rejet qui y sont associés (par ex. nombre de demandes refusées ou rejetées pour cause de non-conformité);*
3. *Le nombre de Certificats de sélection du Québec délivrés par programme ou service d'immigration.*

À cet effet, nous vous transmettons ci-joint une partie des renseignements demandés et détenus par le Ministère. Notez que la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (ci-après « Loi ») prévoit certaines restrictions au droit d'accès. Ainsi, en vertu des articles 53 et 54 de la Loi (en annexe), les données inférieures à 5 et celles permettant de les calculer sont protégées afin d'éviter toute possibilité d'identification des personnes.

Également, en ce qui concerne le point 1, nous vous informons que les données demandées ne sont pas disponibles pour la période de 2018-2019 à 2020-2021. En effet, leur extraction nécessiterait des comparaisons de renseignements et la modification ou la création d'une programmation informatique particulière. Il en est de même pour l'obtention de la ventilation des données demandées au point 2. Or, selon les dispositions de l'article 15 de la Loi, le droit d'accès ne porte que sur les documents dont la communication ne requiert ni calcul ni comparaison de renseignements.

Veillez noter que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision, et ce, dans les trente (30) jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse suivante:
www.cai.gouv.qc.ca/citoyens/recours-devant-la-commission/concernant-lacces-aux-documents-dorganismes-publics/.

Veillez recevoir nos salutations distinguées.

Originale signée par :

Tabita Nicolaica
Responsable de l'accès aux
documents et de la protection
des renseignements personnels

p. j.

LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

MOTIFS DE REFUS INVOQUÉS

15. Le droit d'accès ne porte que sur les documents dont la communication ne requiert ni calcul, ni comparaison de renseignements.

1982, c. 30, a. 15.

53. Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation;

2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

1982, c. 30, a. 53; 1985, c. 30, a. 3; 1989, c. 54, a. 150; 1990, c. 57, a. 11; 2006, c. 22, a. 29; 2021, c. 25, a. 8.

54. Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent, directement ou indirectement, de l'identifier.

1982, c. 30, a. 54; 2006, c. 22, a. 110; 2021, c. 25, a. 10.

Tableau 1
Nombre de demandes en attente de traitement par programme ou service d'immigration

Programme ou service d'immigration	Inventaire au 31 mars 2022	Inventaire au 31 mars 2023	Inventaire au 31 mars 2024	Inventaire au 31 mars 2025
Programme de l'expérience québécoise (PEQ)	1 306	1 678	8 374	5 380
PEQ - Volet Diplômés du Québec		875	6 702	1 510
PEQ - Volet Travailleurs étrangers temporaires		803	1 672	3 870
Programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ)	2 290	4 206	6 774	11 140
Trois Programmes Pilotes *				881
Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET)	5 627	3 376	2 812	3 767
PTET - Traitement régulier	3 974	632	423	743
PTET - Traitement simplifié	1 465	2 087	2 121	2 787
PTET - Fournisseurs de soins à domicile		90	91	83
PTET - Travailleurs agricoles		372	104	89
PTET - Volet des Talents mondiaux	188	195	73	65
Gens d'affaires				60
Programme des investisseurs	984	408	5	6
Programme des entrepreneurs	41	24	8	28
Programme des travailleurs autonomes	85	29	15	26
Autres catégories économique				0
Regroupement familial	2 928	1 725	2 638	3 476
Réfugiés et personnes en situation semblable				2 286
Parrainage collectif - Programme des personnes réfugiées à l'étranger	697	1 108	625	1 010
Réfugiés sélectionnés à l'étranger et pris en charge par le gouvernement du Québec	23	9	x	-
Réfugiés reconnus sur place	195	633	843	1 276
Autres immigrants				347
Programme spécial des demandeurs d'asile en période de COVID-19 (Ange-Gardiens) (PSDAPC)	376	228	-	-
Autres immigrants excluant le PSDAPC				347
Programme des étudiants étrangers	4 388	3 370	22 868	22 996
Service d'évaluation comparative des études (ECE) effectuées hors du Québec	1 329			13 277
Demandes en attente d'enregistrement		3 379	6 054	1 020
Demandes enregistrées en attente d'avis		3 346	9 738	12 257

Notes :

Afin d'éviter toute possibilité d'identification des personnes, les données inférieures à 5 et celles permettant de les calculer ont été remplacées par le symbole « x » ou ont été caviardées.

Les données sont fournies telles qu'elles sont disponibles. L'inventaire est une image des données à une date fixe: les cellules vides indiquent qu'il n'y a pas de données.

* Les trois programmes pilotes d'immigration permanente sont les suivants: Préposés aux bénéficiaires, Intelligence artificielle et Transformation alimentaire. Ils sont en vigueur à partir de 2021.

Source : Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG), date d'extraction 2 avril 2025

Tableau 2
Nombre de demandes refusées ou rejetées ainsi que les motifs de refus ou de rejet qui y sont associés, ventilé par programme d'immigration et par année financière

Programmes d'immigration	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Programme de l'expérience québécoise	804	500	273	750	606	1 104	1 060
Refusés	567	307	183	439	388	779	699
Rejets	237	193	90	311	218	325	361
Travailleurs qualifiés sélectionnés dans le PEQ - Diplômés	602	227	115	299	254	632	464
Refusés	452	151	72	175	165	448	262
Refus, règlement	x	x	72	x	165	x	262
Refus, dossier non complété	x			x		x	
Refus maintenu après première révision		x					
Rejets	150	76	43	124	89	184	202
Rejet, absence à l'entrevue	25	x		x	8	22	6
Rejet - documents non fournis	113	68	37	93	24	143	133
Rejet - documents faux ou trompeurs	12	x	6	x	57	19	45
Rejet pour conditions de séjour non respectées							10
Rejet pour véracité des faits non démontrée							8
Travailleurs qualifiés sélectionnés dans le PEQ - Travailleurs	202	273	158	451	352	472	596
Refusés	115	156	111	264	223	331	437
D02 - Refus, règlement	115	156	111	264	223	331	437
Rejets	87	117	47	187	129	141	159
Rejet, absence à l'entrevue					x		x
Rejet - documents non fournis	x	117	47	x	101	132	148
Rejet - documents faux ou trompeurs	x			x	24	9	x
Rejet après entrevue					x		
Rejet pour conditions de séjour non respectées							x
Rejet pour véracité des faits non démontrée							x
Programme régulier des travailleurs qualifiés			269	236	575	1 421	1 826
Refusés			186	117	165	268	317
Rejets			83	119	410	1 153	1 509
Rejet - documents faux ou trompeurs			-	-	92	534	756
Rejet document manquant - Attestation des valeurs			-	91	203	356	440
Rejet document manquant			68	28	115	263	313
Trois programme(s) pilote *			186		228	166	
Refusés			186	145	228	166	725
Refus, règlement			186	145	228	166	725
Rejets				x			x
Rejet - documents faux ou trompeurs				x			x
Gens d'affaires	287	212	207	104	198	127	30
Entrepreneurs	x		18	6	9	15	12
Refusés	x		18	6	7	14	9
Refus, règlement	x		x	6	7	x	x
Refus - dérogation négative			x				
Refus maintenu après première révision	x					x	x
Refus							6
Rejets					x	x	x
Rejet - documents non fournis					x	x	
Rejet - documents faux ou trompeurs					x		x
Investisseurs	281	206	141	89	152	96	
Refusés	244	189	135	84	136	39	
Refus, règlement		x	x	x		x	
Refus - dérogation négative						x	
Refus, non appartenance à la catégorie	199	x	x	x	128	34	
Refus, dossier non complété	38	24	x				
Refus maintenu après première révision	x				x	x	
Refus maintenu après deuxième révision	x		x	x	x		
Rejets	37	17	6	5	16	57	
Rejet, absence à l'entrevue	24	10				52	
Rejet - documents non fournis	8	x			6	x	
Rejet - documents faux ou trompeurs	5	x	6	5	10	x	
Travailleurs autonomes	x	6	48	9	37	16	18
Refusés	x	6	48	9	23	11	16
Refus, règlement	x	6	48	9	23		
Refus, dossier non complété	x						
Refus maintenu après première révision							
Refus							8
Rejets					14	5	x
Rejet, absence à l'entrevue					x		x
Rejet - documents non fournis							x
Rejet - documents faux ou trompeurs					x	5	
Autres catégories économiques	x						
Refusés	x						
Refus, absence à l'entrevue	x						
Réfugiés sélectionnés à l'étranger	53	11	x	x	10	6	9
Refusés	53	11	x	x	10	6	9
Refus, règlement	38	x		x	x		
Refus - fédéral	15	x	x	x	x	x	
Refus requérant ne vient plus au Québec						x	9
Réfugiés pris en charge par l'État	53	11	x	x	10	6	9
Refusés	53	11	x	x	10	6	9
Refus, règlement	38	x		x	x		
Refus - fédéral	15	x	x	x	x	x	
Refus requérant ne vient plus au Québec						x	9

Notes:

Afin d'éviter toute possibilité d'identification des personnes, les données inférieures à 5 et celles permettant de les calculer ont été remplacées par le symbole « x » ou ont été caviardées.

Les cellules vides indiquent qu'il n'y a pas de données .

Lorsque la ventilation des données par programme n'est pas disponible et qu'une programmation spéciale serait nécessaire pour en faire l'extraction, les données sont fournies telles qu'elles ont été compilées, c'est-à-dire par catégorie.

* Les trois programmes pilotes d'immigration permanente sont les suivants: Préposés aux bénéficiaires, Intelligence artificielle et Transformation alimentaire. Ils sont en vigueur à partir de 2021.

Tableau 3
Nombre de Certificat de sélection du Québec délivrés, ventilé par programme d'immigration et par année financière

Programmes d'immigration	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Programme de l'expérience québécoise	12 339	15 044	21 490	16 484	6 080	10 319	23 092
Travailleurs qualifiés sélectionnés dans le PEQ-Diplômés	5 547	5 390	9 533	4 878	2 290	4 194	15 116
Travailleurs qualifiés sélectionnés dans le PEQ-Travailleurs	6 792	9 654	11 957	11 606	3 790	6 125	7 976
Programme régulier des travailleurs qualifiés	9 688	1 945	4 575	7 067	12 958	26 927	21 651
Trois Programmes Pilotes				443	777	1 272	1 930
<i>Préposés aux bénéficiaires</i>							
Préposés aux bénéficiaires - Volet Études-travail					x	5	9
Préposés aux bénéficiaires - Volet travail				94	282	406	846
<i>Intelligence artificielle - Technologies de l'information et Effets visuels</i>							
Intelligence artificielle							
Intelligence artificielle - Volet Diplômés du QC				35	64	120	100
Intelligence artificielle - Volet Travailleurs étrangers				62	57	87	118
Technologies de l'information et effets visuels (TIEV)				252	348	193	331
<i>Transformation alimentaire - Travailleurs</i>					x	461	526
Gens d'affaires	4 718	2 033	2 299	1 403	1 296	914	106
Investisseurs	4 687	1 984	2 001	1 021	1 045	783	15
Entrepreneurs	31	9	65	201	64	27	25
Travailleurs autonomes		40	233	181	187	104	66
Autres catégories économiques	354	281	30	31	5	7	x
Regroupement familial	12 884	11 236	13 872	13 346	19 349	15 436	14 682
Réfugiés et personnes en situation semblable	10 029	10 977	6 170	10 508	14 191	14 699	16 346
Réfugiés sélectionnés à l'étranger	6 426	4 197	918	1 282	3 520	3 121	2 636
Réfugiés pris en charge par l'État	1 866	2 194	130	990	1 857	1 808	1 743
Réfugiés parrainés	4 560	2 003	788	292	1 663	1 313	893
Réfugiés reconnus sur place	3 603	6 780	5 252	9 226	10 671	11 578	13 710
Autres immigrants	346	887	1 068	4 320	1 168	1 369	1 107
Programme spécial des demandeurs d'asile en période de COVID-19 (PSDAPC)			366	3 013	313	47	7
Autres immigrants excluant le PSDAPC	346	887	702	1 307	855	1 322	1 100

Notes :

Afin d'éviter toute possibilité d'identification des personnes, les données inférieures à 5 et celles permettant de les calculer ont été remplacées par le symbole « x » ou ont été caviardées.

Les cellules vides indiquent qu'il n'y a pas de données.

* Les trois programmes pilotes d'immigration permanente sont les suivants: Préposés aux bénéficiaires, Intelligence artificielle et Transformation alimentaire. Ils sont en vigueur à partir de 2021.

Source : Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG) , date d'extraction 2 avril 2025.